

Questions au Feuilleton

qu'une autre publiée dans le cadre de la campagne de publicité directe sont parues dans des publications nationales, puis sous la rubrique des affaires de certains quotidiens lorsque les Postes se sont rendu compte que les publications nationales n'atteignaient pas un nombre suffisant de personnes. Les annonces sont parues dans les journaux suivants au cours de mars 1978. *a*) et *b*) Ontario: *Financial Times* (1,000 lignes), 4 insertions; *Financial Post* (1,200 lignes), 3 insertions; *Stimulus*, 1 insertion; *Marketing*, 3 insertions; *Globe and Mail*, 4 insertions; Québec: *Les Affaires* (830 lignes), 3 insertions; *Publicitaire*, 1 insertion; *Le Devoir*, 4 insertions; Nouveau-Brunswick: *Fredericton Gleaner*, 4 insertions; *Moncton Times Transcript*, 4 insertions; Nouvelle-Écosse: *Halifax Chronicle Herald/Mail Star*, 4 insertions; Terre-Neuve: *St. John's Telegraph Journal/Evening Times Globe*, 4 insertions; *c*) Voir la réponse à la partie *d*) de cette question. *d*) Le coût des deux annonces (conception et publication) s'élève à \$54,281.40.

* * *

[Français]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, si la question n° 520 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, ce document serait déposé immédiatement.

[Texte]

L'ACQUISITION DE TRAINS PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS
Question n° 520—**M. Mazankowski:**

1. A la suite de l'appel d'offres lancé par le ministère des Transports pour le 4 juillet 1976, pour l'acquisition de dix trains, quel est le nom des sociétés soumissionnaires?

2. *a*) Quels sont tous les facteurs, coûts y compris, qui ont été pris en considération relativement aux adjudications, *b*) quelle est la moyenne pondérée ou autre valeur accordée à chacun de ces facteurs pour chaque soumission?

3. Quels sont *a*) les montants, *b*) les dates, *c*) l'objet des subventions, prêts ou, le cas échéant, de toute autre forme d'aide accordés à la société Bombardier-MLW Ltée de Montréal depuis 1970, par des ministères, organismes ou sociétés de la Couronne?

4. Quels sont *a*) les montants, *b*) les dates, *c*) l'objet des subventions, prêts ou, le cas échéant, de toute autre forme d'aide accordés aux sociétés énumérées ci-dessus depuis 1970 par des ministères, organismes ou sociétés de la Couronne?

5. *a*) En ce qui a trait aux 1,500 années-hommes qui doivent être réparties sur une période de trois ans en vertu du contrat de 90 millions de dollars accordé à la société Bombardier-MLW Ltée de Montréal, quelles sont les localités concernées et quel est le nombre d'années-hommes prévu dans chaque cas, *b*) certaines de ces localités sont-elles situées dans des «zones désignées» du M.E.E.R. et, dans l'affirmative, dans quelles zones et quel est le taux de chômage annuel de chacune?

(Le document est déposé.)

[Français]

M. l'Orateur adjoint: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. La Chambre est-elle d'accord pour que la question n° 520 soit transformée en ordre de dépôt de document?

Des voix: D'accord.

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions soient réservées.

M. l'Orateur adjoint: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

[M. Lamontagne.]

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur adjoint: En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth—Le Nord canadien—Le financement des organisations d'autochtones dans le cadre des négociations relatives aux revendications territoriales; le député de Hillsborough (M. Macquarrie)—Les affaires extérieures—L'échange d'ambassadeurs avec les autres pays; le député de Brant (M. Blackburn)—L'industrie—L'accord canado-américain sur l'automobile—Le partage équitable des avantages.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LES PENSIONS

MESURE MODIFICATIVE VISANT À ACCROÎTRE LES VERSEMENTS

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants) propose: Que le bill C-58, tendant à modifier la loi sur les pensions et la loi d'indemnisation des anciens prisonniers de guerre, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des affaires des anciens combattants.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie. Telle qu'elle est formulée, la motion stipule que le bill doit être renvoyé au comité permanent. Est-on unanimement d'accord pour modifier la motion et renvoyer le bill au comité plénier comme il avait déjà été convenu?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur adjoint: La motion se lit donc ainsi: L'honorable Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants) propose:

Que le bill C-58, tendant à modifier la loi sur les pensions et la loi d'indemnisation des anciens prisonniers de guerre, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier.

● (1722)

M. MacDonald (Cardigan): Monsieur l'Orateur, le bill qu'on étudie en deuxième lecture aujourd'hui fait depuis quel que temps l'objet du vif intérêt des vétérans canadiens. Il traite cependant d'une question qu'il fallait étudier sous tous ses aspects.

Nous nous rendons tous compte que la législation relative aux anciens combattants ne peut demeurer stationnaire. Elle exige un réexamen fréquent et une analyse constructive. Beaucoup de gens à la Commission canadienne des pensions, au ministère des Affaires des anciens combattants et à la Chambre ont pris un grand intérêt à cette tâche. Je me réjouis de voir que l'on adoptera rapidement ce bill et je répète qu'il s'agit d'une hausse appréciable à une époque où nous devons nous garder de trop dépenser et où il nous faut démontrer aux Canadiens l'importance que nous accordons à l'austérité financière. Nos vétérans canadiens méritent bien ce supplément aux hausses automatiques liées à l'indice des prix à la consumma-